



Essai des sirènes d'alarme à la population mercredi 5 février 2025

Plan horaire général

ALARME GENERALE		
<i>1 minute pour chaque cycle, son oscillant continu, répété une fois dans les 5 minutes</i>		
TEST 1	TEST 2	TEST 3
13h30 et 13h34 (2 retentissements)	13h40	13h50 et 13h54 (2 retentissements)
Déclenchement depuis la CECAL via Polyalert sur tout le canton	Déclenchement manuel par les OPC/ORPC de toutes les sirènes fixes du canton et des sirènes mobiles	Déclenchement par la COPI de la région de l'ORPC Lancy-Cressy uniquement

ALARME-EAU	
<i>(uniquement pour la région de Verbois et Chancy-Pougny)</i>	
<i>12 sons graves de 20 secondes séparés par des intervalles de 10 secondes</i>	
TEST 4	TEST 5
14h15	15h00
Déclenchement de l'alarme-eau depuis la CECAL via Polyalert	Déclenchement de l'alarme-eau par les barragistes

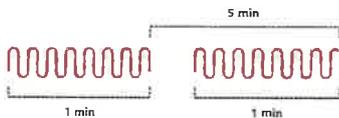


PLAN ALARME EAU

Comportement en cas d'alarme eau

En principe, l'alarme générale précède l'alarme eau

ALARME GENERALE



- Ecouter la radio
- Informer les voisins
- Suivre les instructions



ALARME EAU



- Quitter la zone de danger immédiatement conformément aux consignes ci-dessous
- Ecouter la radio
- Informer les voisins

ZONES MENACEES



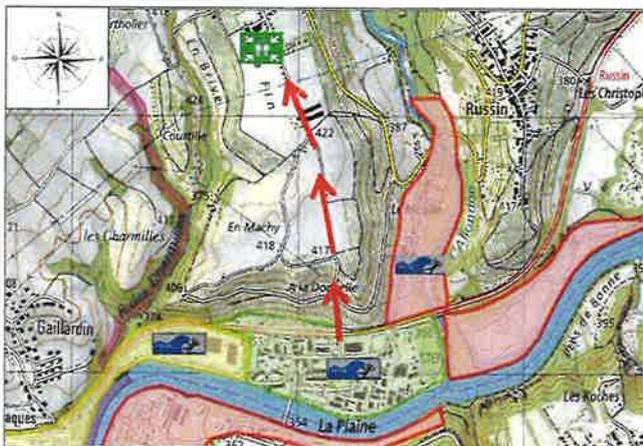
DIRECTION A SUIVRE



Lieu de rassemblement

Salle communale de Dardagny (Route de la Donzelle 22)

Coordonnées : 2 488 829 / 1 116 357



Le test des sirènes a lieu le premier mercredi du mois de février dès 13h30.

Attention : En cas d'alarme réelle, la fin de l'alarme est diffusée par la radio.



DIN - OCPPAM
Secteur télématique
Case postale 284
1233 Bernex

AUX HABITANTS DE LA REGION
SITUEE EN AVAL DU BARRAGE
DE VERBOIS

N/réf. : SHO/ema

Bernex, le 16 décembre 2024

Concerne : Alarme générale et alarme-eau / Plan d'alarme de la population

Madame, Monsieur,

Le **mercredi 5 février 2025** auront lieu les prochains tests de l'alarme générale, entre 13h30 et 14h00, et de l'**alarme-eau, entre 14h10 et 15h15**.

A ce propos, nous nous permettons de vous rappeler les consignes de comportement à adopter en cas d'alarme réelle.

1. Alarme générale

Si vous êtes alertés par les sirènes fixes ou mobiles émettant le signal de l'alarme générale, son oscillant continu durant une minute, nous vous rappelons qu'il convient de vous mettre à l'écoute de la radio (RTS ou radios locales) qui diffusera des instructions sur le comportement à adopter.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur la mise à disposition de l'application pour smartphones Alertswiss. Celle-ci, une fois téléchargée sur les plateformes usuelles, vous permet de recevoir des informations ciblées des autorités, des messages d'alerte voire l'alarme générale accompagnés de consignes de comportement à adopter.

2. Alarme-eau

Les régions de Suisse situées en aval d'une retenue d'eau sont pourvues d'un réseau de sirènes permettant d'alarmer la population en cas de menace ou de rupture, ce qui pourrait provoquer une lame de fond.

Bien que ce risque soit extrêmement limité, il est important de prendre les mesures nécessaires. Dans ce but, des sirènes d'alarme-eau couvrent les régions concernées.

Le signal de l'alarme-eau consiste en une séquence de 12 sons graves continus de 20 secondes, chacun émis à 10 secondes d'intervalle durant 6 minutes.

